

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi



REGION DE SEDHIOU
DEPARTEMENT DE SEDHIOU
ARRONDISSEMENT DE DJIBABOUYA

**PLAN TRIENNAL
D'INVESTISSEMENT (PTI) DE LA
COMMUNE DE BEMET BIDJINI
2019 – 2023**

Août 2020

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	3
1.1. Situation administrative et géographique	3
1.2. Caractéristiques physiques	4
1.2.1. Eléments du climat.....	4
1.2.2. Relief et sols	5
1.2.3. Les ressources en eau.....	5
1.2.4. Les ressources végétales et fauniques.....	5
1.3. Caractéristiques démographiques.....	6
1.3.1. Taille et structure de la population	6
1.3.2. L’habitat.....	6
II. VISION ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT	6
2.1. Vision de développement de la Commune.....	6
2.2. Axes stratégiques de développement.....	7
Trois axes stratégiques majeurs ont été identifiés :.....	7
- Axe 1 : Asseoir les bases du développement local et durable ;	7
- Axe 2 : Améliorer les conditions d’accès aux services sociaux de base et la protection de l’environnement ;	7
- Axe 3 : Développer la Bonne Gouvernance.....	7
III. ACTIONS RETENUES.....	7

INTRODUCTION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement, jusqu'en 2013, à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager en 2013 la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « **Acte III de la décentralisation** », est d'« **organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable** ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité territoriale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte que la Commune de Bemet Bidjini a élaboré son PDC, dans lequel on retrouve un Plan Triennal d'Investissement (PTI). C'est justement ce PTI qui est extrait du PDC et présenté ici, avec au préalable une rencontre de concertation, de confirmation, voire d'intégration de certaines actions jugées sur-prioritaires. Cet exercice a été financé par le Programme National de Développement Local (PNDL), avec la coordination technique de l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), en parfaite synergie avec les autres membres du Comité Technique Régional restreint (CTR).

I. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

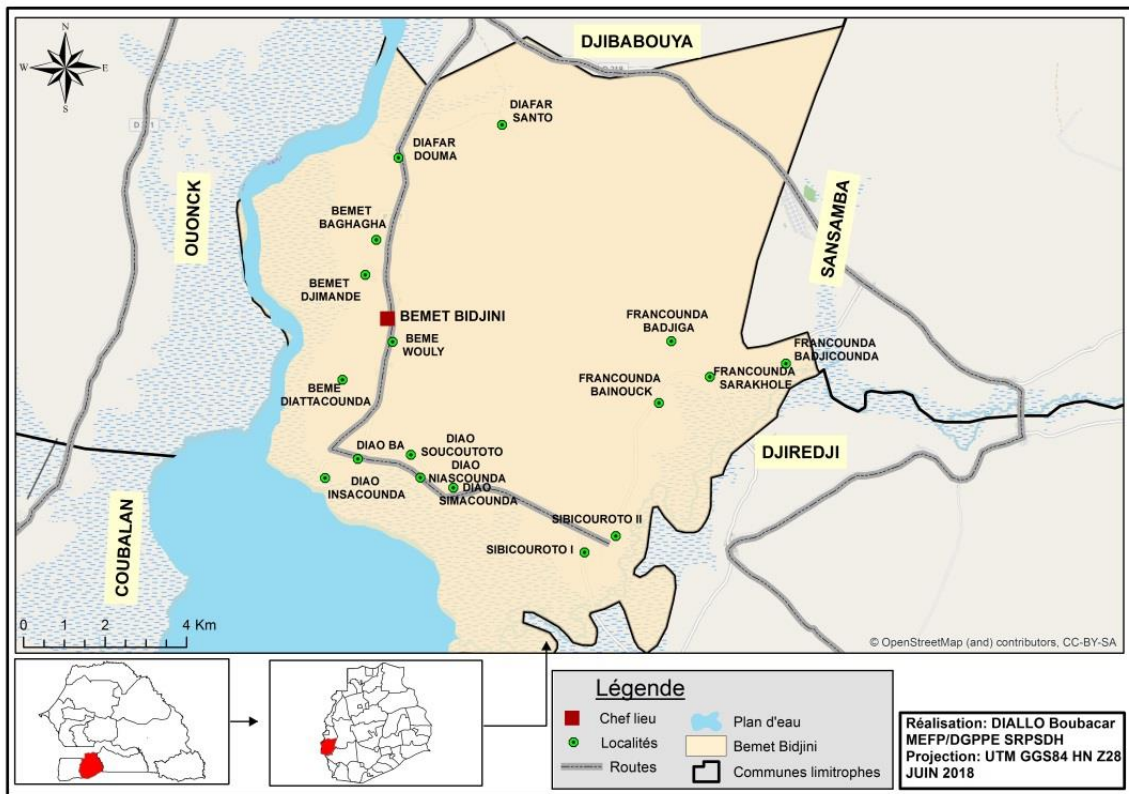
1.1. Situation administrative et géographique

La Commune de Bémét Bidjini se trouve dans le département de Sédhiou, plus précisément dans la partie Sud-Ouest de l'arrondissement de Djibabouya. Elle se situe entre 12°30' et 13°30' de latitude Nord et 16°30' et 15°30' de longitude Ouest. La Communauté Rurale a été créée en 1972. Elle est devenue Commune en 2014 avec la réforme portant «Acte III de la décentralisation ».

Elle couvre une superficie de 172 km² soit 26% de l'arrondissement. Elle est limitée :

- A l'Est par la Commune de Sansamba ;
- Et à l'Ouest par le Soungrougou, un affluent du fleuve Casamance ;
- Au Nord par la Commune de Djibabouya ; et
- Au Sud par la Commune de Djirédji.

Carte administrative de la Commune de Bémét Bidjini



1.2. Caractéristiques physiques

1.2.1. Eléments du climat

Le climat est de type sud soudanien, caractérisé par l'alternance de deux saisons : une saison pluvieuse de juin à octobre et une saison sèche, de novembre à mai. Du mois de novembre au mois de janvier, la zone est balayée par l'alizé maritime. Pendant la période de février à avril, la zone est traversée par l'alizé continental communément appelé harmattan, qui est un vent chaud et sec. De mai à juillet, l'anticyclone saharien se mue en dépression. Ceci permet l'irruption à partir de juin de l'alizé maritime issu de l'anticyclone de Sainte-Hélène dans l'hémisphère Sud. Ce vent chaud et humide souffle sur la zone d'octobre à novembre.

La mousson est à l'origine des pluies continues enregistrées pendant entre les mois d'août et de septembre. La pluviométrie est assez irrégulière avec des pics pouvant aller jusqu'à plus de 1000 mm de hauteur d'eau. Ceci va entraîner une instabilité de la production rizicole et du coup à une baisse des rendements. La moyenne pluviométrique de la période considérée (2007/2026) est de 1115 mm avec un nombre moyen de jours de pluies qui est de 55.

Tableau sur l'évolution de la pluviométrie de 2007 à 2016

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Moyenne
Hauteur (mm)	1213.4	1342.2	1059.9	1200.2	1142.5	1520.3	564.6	846.6	912.0	1348.3	1115
Nombre Jours	49	69	69	66	51	69	27	53	54	50	55.7

Source : DRDR Sédhiou

1.2.2. Relief et sols

Le relief est relativement plat. Toutefois, il est caractérisé par un plateau qui abrite la forêt et sur le versant se localisent les villages et les bas-fonds à vocation agricole. Nous y rencontrons plusieurs types de sols. Ces derniers sont répartis entre :

- **les sols ferrugineux tropicaux lessivés** : ils dominent sur les terres du plateau et ils sont favorables aux grandes cultures (arachide, sorgho, maïs, mil, etc.) ;
- **les sols ferralitiques** : ils sont d'importance relative. Situés sur les bassins versants, ils sont propices à la culture des céréales et à l'arboriculture. Ces types de sol ont une faible capacité de rétention des eaux pluviales et très sensibles à l'érosion hydrique ;
- **les sols hydro morphes** : ces sols présentent une structure argileuse à sablo-argileuse avec une faible teneur en sel ; ils sont situés dans les vallées et bas-fonds et sont aptes à la culture du riz.

1.2.3. Les ressources en eau

Le réseau hydrographique est constitué du fleuve Casamance et du Soungrougrou. Ces eaux sont devenues très salées à cause de la baisse de la pluviométrie et de la remontée de la langue salée.

Pour les eaux souterraines, nous avons d'une part celles captées à partir de la nappe phréatique avec le fonçage de puits à partir de 12 mètres, et d'autre part les eaux captées à partir des nappes du Continental Terminal, nappes souvent très profondes. C'est le cas souvent des eaux du captées par les forages.

1.2.4. Les ressources végétales et fauniques

On rencontre dans la Commune de Bémét Bidjini quatre types de formations végétales :

- La forêt dense dégradée de près de 428 ha qui se substitue à la savane dégradée ;
- La forêt claire de 2398 ha ;
- Les savanes (savane boisée de 3017 ha, savane arbustive de 1983 ha, savane herbeuse de 84 ha et les palmeraies estimées à 548 ha) ; et
- Les formations de mangroves le long du soungrougrou.

La Commune se singularise par la forêt classée de Bémét Baghagha qui date de l'époque coloniale (*Arrêt de classement n°5934 du 29.10.1951*), avec une superficie de 327 ha au moment de son classement. La principale essence qu'on y retrouve est le rônier mais qui est en voie de disparition à cause des feux de brousse très fréquents surtout en période de saison sèche et des

coupes abusives. On y trouve également des parties provenant des forêts classées de Djibabouya et de Yacine (La partie nord de la Commune).

Quant aux ressources fauniques, différentes espèces (phacochères, antilopes, pintades, hyènes, singes, rongeurs, gibiers à plume (francolins, tourterelles...) sont rencontrées.

1.3. Caractéristiques démographiques

1.3.1. Taille et structure de la population

La population totale de la commune est de 10 847 habitants dont 5280 femmes selon les résultats issus du dernier Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE, 2013), avec une densité de population qui est de 63 habitants /km².

En 2018, les projections créditent la Commune de 12 802 habitants dont 50,3% de femmes.

La Commune se caractérise par sa diversité ethnique avec 48% de bainoucks, 45% de mandingues, 4% de manjaques et les mancagnes (3%).

L'Islam est la principale religion, pratiquée par 97% de la population, le reste est constitué de chrétiens et d'animistes.

A l'instar de la plupart des communes, le phénomène migratoire y est noté : d'une part l'exode rural pour chercher du travail ou aller étudier dans les grandes villes du Sénégal (Dakar, Ziguinchor, etc.) ; d'autre part le départ pour l'aventure vers d'autres pays, notamment ceux de l'Europe, mais souvent de façon non-régulière. C'est ainsi qu'entre 2008 et 2018, 257 jeunes sont partis à l'aventure dont 73 ont péri, 19 sont tombés malades et 69 ont été rapatriés.

1.3.2. L'habitat

Malgré son nouveau statut de commune, l'habitat de Bemet Bidjini reste encore à l'état rural. C'est ainsi que l'on constate que le type d'habitation est regroupé autour d'un noyau qui est la grande famille.

Le type d'habitat est entrain d'évoluer, des cases en banco vers des maisons en dur.

II. VISION ET AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

2.1. Vision de développement de la Commune

La vision partagée par l'équipe municipale et l'ensemble des populations est : **« Le développement du monde rural, pilier de l'émergence socio-économique de la commune de Bemet Bidjini, à l'horizon 2023 »**

2.2. Axes stratégiques de développement

Trois axes stratégiques majeurs ont été identifiés :

- **Axe 1** : Asseoir les bases du développement local et durable ;
- **Axe 2** : Améliorer les conditions d'accès aux services sociaux de base et la protection de l'environnement ;
- **Axe 3** : Développer la Bonne Gouvernance.

Des actions ont été ciblées pour concrétiser la vision déclinée par l'équipe municipale et l'ensemble des acteurs territoriaux.

III. ACTIONS RETENUES

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
Secteurs sociaux						
SANTÉ	Construction et équipement d'un Poste de santé + logement ICP et Sage-femme	Sibicouroto 2	70000	0	0	70000
	Acquisition d'une ambulance	Poste de santé de Bemé Bidjini	0	20000		20000
	Extension et équipement de la Maternité	Poste de santé de Bemé Bidjini	0	20000		20000
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	Clôture de 3 écoles élémentaires	Diafar douma; Sibicouroto 2; Sibicouroto 1;	11000	11000	11000	33000
	Clôture du CEM (684 ml)	Bemé Bidjini	19000			19000
	Résorption de 13 abris provisoires dans les écoles élémentaires	Bemé Bidjini (1); Diafar douma (4); Diafa santo (2); Simacounda (2); Bemé diattacounda (2); Sibicouroto 1 (2)	25500	59500	25500	110500
	Construction et équipement de bureaux de Directeur dans les écoles élémentaires	Bemé Bidjini; Francounda diola	8000		8000	16000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Electrification de 3 écoles élémentaires	Bemet Bidjini; Diafar douma; Diafar santo	2000	2000	2000	6000
	Electrification du CEM (changer 8 poteaux)	Bemet Bidjini	8000			8000
	Acquisition de tables bancs (500)	Commune	2500	7500	2500	12500
HYDRAULIQUE	Renouvellement moteur forage	Diao simacounda	0	15000		15000
	Densification du réseau d'AEP	Diafar douma (2 km); Bemet bidjini (2 km)	16000	16000		32000
	Extension réseau d'AEP	Francounda bodiancounda (2,5 km);	20000			20000
ASSAINISSEMENT ET HYGIENE	Réalisation de canaux d'évacuation des eaux pluviales (PM)	Bemet Bidjini	0			0
ENVIRONNEMENT/HABITAT/CADRE DE VIE	Mise en place d'une pépinière communale	Bemet Bidjini	0	20000		20000
JEUNESSE, SPORTS	Cloture terrain municipal (PM)	Bemet Bidjini	0			0
GENRE ET PROMOTION DE LA FEMME	Mise en place de fonds de garantie pour le financement d'activités génératrices de revenus	Bemet Bidjini	10000	20000	10000	40000
	Appui aux femmes pour le développement de la saliculture solaire	Diafar douma	0	5000		5000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
	Construction et équipement d'une Maison de la femme	Bemet Bidjini	0	80000	0	80000
Sous-total secteurs sociaux			122000	256000	59000	437000
Secteurs économiques						
AGRICULTURE/ ARBORICULTURE/ MARAICHAGE	Construction de 4 magasins de stockage	Dans 4 zones	15000	30000	15000	60000
	Réhabilitation de magasins de stockage	Bemet Bidjini	7500			7500
	Aménagement de 5 périmètres maraichers villageois avec mini forage+pompe solaire+réservoir+bassins de stockage d'eau	Commune	18000	54000	18000	90000
ELEVAGE	Réhabilitation 5 abreuvoirs	Bemet Bidjini; Diafar douma; Diao insacounda; Diao simacounda; Sibicouroto 1	1000	3000	1000	5000
	Construction d'une fourrière communale	Bemet Bidjini	0	20000		20000
CULTURE	Construction et équipement d'un centre socio-culturel	Bemet Bidjini	0	50000		50000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
PECHE/AQUACULTURE	Aménagement de quais	Diao insacounda; Diafar douma	0			0
Sous-total secteurs économiques			41500	157000	34000	232500
Secteurs d'appui à la production						
COMMERCE	Construction d'un marché permanent	Bemet Bidjini	0	50000	0	50000
TRANSPORT ET COMMUNICATION	Aménagement de pistes de production	Sibicouroto 2-Francounda diola (10 km); Bemet-Francounda sarakholé (10 km); Diafar douma- diafar santo (3 km); Francounda bodiancounda-Diafar santo-Djibabouya (11 km)	200000	260000	220000	680000
MICROFINANCE	Mise en place de fonds de garantie pour le financement d'activités génératrices de revenus (PM)		0			0
ENERGIE	Densification du réseau (5 km)	Village de Bemet	40000			40000
	Extension réseau électrique		25000	25000	25000	75000

SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS) FCFA			
			2021	2022	2023	TOTAL
Sous-total secteurs d'appui à la production			265000	335000	245000	845000
AUTRES						
GOUVERNANCE	Réhabilitation de l'Hôtel de ville	Bémet Bidjini	20000	0	0	20000
	Modernisation de l'état civil	Bémet Bidjini	20000	0	0	20000
Sous-total autres			40000	0	0	40000
Total PTI			468500	748000	338000	1554500

Le coût global estimé du Plan Triennal d'Investissement (PTI) 2021-2023 de la Commune de Bémet Bidjini est d'un milliard cinq cent cinquante-quatre millions cinq cent mille (1.554.500.000) francs CFA.